



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL ASSP

CCF – EPREUVES PROFESSIONNELLES (E3)

Eléments de cadrage (janvier 2024)

Arrêté du 02 février 2022

Baccalauréat Professionnel Accompagnement soins et services à la personne			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, apprentis dans un CFA habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, apprentis dans un CFA non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, justifiant de 3 années d'activité professionnelle	Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
<i>Epreuves</i>	<i>Unités</i>	<i>Coef.</i>	<i>Mode</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>	<i>Mode</i>
Sous- épreuve E31	U31	4	CCF	Ponctuel oral	45 min.	CCF
Sous- épreuve E32	U32	4	CCF	Ponctuel écrit et pratique	2 heures	CCF
Sous- épreuve E33	U33	4	CCF	Ponctuel oral	2 heures	CCF

2. EVALUATIONS PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Publics concernés:

L'évaluation concerne les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, les candidats apprentis dans un CFA habilité, les candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.

Lieux et périodes:

Répartition possible des PFMP et CCF en première et terminale

		Fin de 1ère	Terminale
E 31*	PFMP	X	X
	CCF en centre de formation		X
E 32	PFMP		X
	CCF en milieu professionnel		X
E 33**	PFMP	X	X
	CCF en milieu professionnel	X	X
	CCF en centre de formation	X	X

* Si PFMP en fin de première, la situation de CCF orale se déroule en début d'année de terminale (avant les vacances d'automne)

** Si PFMP en fin de première, la situation de CCF en fin de première ou début de terminale (avant les vacances d'automne)

Modalités:

CCF en établissement

Les situations d'évaluation sont intégrées dans le processus de formation ; elles sont organisées dans le cadre des activités habituelles de formation :

sous la responsabilité du chef d'établissement,
dans le respect de la définition de l'épreuve du règlement d'examen,
dans le respect du cadrage académique.

Pendant ce temps d'évaluation, les autres apprenants poursuivent les activités d'apprentissage prévues.

CCF en milieu professionnel

Les **évaluations certificatives en milieu professionnel** sont réalisées, en conformité avec la définition de l'épreuve, par un professeur de spécialité avec le tuteur de l'élève, dans la structure d'accueil.

Évaluateurs:

CCF en établissement

L'évaluation est conduite par :

le(s) professeur(s) du candidat pour la (les) discipline(s) évaluée(s),
un professionnel dans la mesure du possible.

L'établissement s'assurera que le professionnel accepte de participer au CCF avant de lui adresser une convocation. Les convocations sont établies par le chef d'établissement.

Le(s) professeur(s) et le professionnel associé proposent conjointement une note au jury de délibération.

CCF en milieu professionnel

L'évaluation du candidat est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage en fin de période de formation en milieu professionnel.

Le professeur qui accompagne le professionnel pour l'évaluation explicite la grille d'évaluation et notamment les indicateurs à prendre en compte. Il est indispensable que le professionnel positionne l'élève sur l'ensemble des compétences et signe la feuille d'évaluation.

Information des candidats:

Selon les pratiques de l'établissement, les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) de l'évaluation, ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence par :

- inscription dans le carnet de correspondance,
- inscription dans le cahier de textes de la classe,
- émargement d'une liste...

Le candidat est informé des objectifs visés par les situations d'évaluation et des conditions de leur déroulement préalablement à leur mise en œuvre.

Les notes attribuées au cours des différentes évaluations dans le cadre du contrôle en cours de formation (en établissement ou en entreprise) constituent des propositions de notes pour le jury, elles ne sont pas communiquées aux candidats.

Absences

En cas d'absence d'un candidat à une situation d'évaluation dans le cadre du CCF, il convient :

si cette absence est justifiée (à l'appréciation du chef d'établissement), d'organiser, pour ce candidat une nouvelle situation d'évaluation,
si cette absence n'est pas justifiée, de noter « 0 » à la sous-épreuve concernée et de le reporter sur la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues.

Les supports des situations d'évaluation, les grilles de notation, ainsi que les attestations de PFMP sont regroupés dans un dossier CCF pour chaque apprenant. Ce dossier est mis à disposition des services des examens pour consultation éventuelle par les membres du jury final. Il est conservé par l'établissement pendant un an en cas de litige.

3. CCF - EPREUVES / PFMP

Epreuve	Où ?	Quand ?	Qui ?	Quoi ?	Support ?	Conditions
<p>Sous-épreuve E 31</p> <p>Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée Coef. 4</p>	En centre de formation	Année de terminale	Professeur de la spécialité et professionnel dans la mesure du possible	Compétences 1.0, 1.1, 1.2, 1.3 + Savoirs associés du bloc 1	<p>Dossier élaboré individuellement par le candidat à partir de la PFMP 4 ou 5 : 10 à 15 pages annexes non comprises</p> <p>+ attestation de PFMP</p> <p>+ appréciation du tuteur PFMP 4 semaines minimum</p>	<p>Epreuve orale en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du dossier par le candidat à l'aide d'un support numérique (15 min max) - Entretien avec les membres de la commission (30 min max)



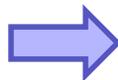
ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS UNE APPROCHE GLOBALE ET INDIVIDUALISÉE



Rédaction du dossier par le candidat, à l'aide d'un traitement de texte (*10 à 15 pages, annexes non comprises*)

Contenu du dossier: le document présentera

- *Le contexte professionnel*
- *La personne concernée par le projet individualisé dans le respect de la confidentialité*
- *L'analyse des besoins et des attentes*
- *Les objectifs du projet individualisé ou projet de vie proposé*
- *Au maximum deux actions / activités retenues et mises en œuvre par le candidat et leur justification*
- *L'évaluation des actions / activités mises en œuvre*



Etape 1: présentation orale du dossier par le candidat, à l'aide d'un support numérique (**15 minutes maximum**)

- **Etape 2**: entretien avec les membres de la commission d'évaluation (**30 minutes**).

-

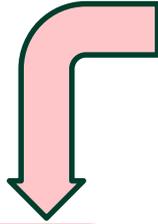
Au cours de l'entretien l'élève sera invité à justifier et approfondir les éléments présentés dans son dossier. L'entretien permettra de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 1, en lien avec le dossier et la présentation.

Evaluation de la sous- épreuve E31

Commission d'évaluation	Un professeur de la spécialité et un professionnel dans la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.
Notation (Cf. grilles)	<p>La proposition de note sur 80 points résulte de:</p> <ul style="list-style-type: none">- L'évaluation du dossier écrit (cotation: 20 points) - <i>note arrêtée avant l'audition du candidat</i>- La présentation orale du projet par le candidat (cotation: 20 points)- L'entretien (cotation: 40 points) <p>NB: En l'absence de dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note de 0 sera attribuée à cette sous-épreuve.</p>

Epreuve	Où?	Quand?	Qui?	Quoi?	Supports?	Conditions
<p>Sous-épreuve E32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité</p> <p>Coef. 4</p>	<p>En PFMP auprès d'adultes non autonomes</p>	<p>Année de terminale</p>	<p>Tuteur et professeur de la spécialité</p>	<p>Compétences 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, + Savoirs associés du bloc 2</p>	<p>PFMP d'au moins 4 semaines auprès d'adultes non autonomes</p>	<p>Bilan effectué en fin de PFMP sur l'ensemble des activités réalisées</p> <p>+ présentation d'1 raisonnement clinique concernant 1 personne (10 min)</p> <p>+ interrogation des SA en lien avec la prise en soins (10 min à l'oral)</p>

Raisonnement clinique

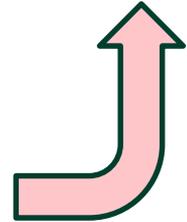


Temps 1:

Présentation orale du raisonnement clinique concernant un usager dont l'élève aura pris soin durant la PFMP.

« *Je vous présente la situation de Madame Y..., âgée de 78 ans, hospitalisée en service de rééducation depuis 13 jours, suite à une fracture du col du fémur. A ce jour, ...* »

Durée: 10 minutes



Temps 2:

Temps d'interrogation par l'enseignant, prenant appui sur des questions de savoirs associés relevant de l'unité U32 (Bloc 2) et mobilisés dans la prise en soins de l'utilisateur présenté par l'élève, lors du temps 1.

Durée: 10 minutes



Evaluation de la sous- épreuve E32:

Commission d'évaluation

La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou un formateur de la spécialité.

Notation (Cf. grilles)

Proposition de note **sur 80 points**:

- Bilan des activités réalisées en PFMP (cotation: 40 points)
- Présentation et interrogation orale (cotation: 40 points)

Epreuve	Où?	Quand?	Qui?	Quoi?	Supports?	Conditions
Sous-épreuve E33 Travail et communication en équipe pluri professionnelle Coef. 4	En PFMP (coef 2)	Fin d'année de première conseillée	Tuteur + professeur de la spécialité	Compétences 3.1, 3.2, 3.3, 3.3.5, 3.3.6, 3.3.7, 3.5 + Savoirs associés du bloc 3	PFMP d'au moins 4 semaines au sein d'une équipe pluri professionnelle	Bilan effectué en fin de PFMP mené par le tuteur et le professeur de la spécialité sur l'ensemble des activités réalisées
	En centre de formation (coef 2)	Fin d'année de première ou au cours de l'année de terminale	Professeurs de spécialité	Compétences 3.3., 3.3.1. 3.3.2., 3.3.3. 3.3.4., 3.4 + Savoirs associés du bloc 3	Dossier élaboré par le candidat en PFMP(6 à 8 pages) + attestation de PFMP + fiche d'appréciations par tuteur de PFMP + 3 questions de SA en lien avec le dossier	Rédaction du dossier par le candidat à l'aide d'un traitement de texte + Epreuve écrite à partir de 3 questions de SA, en lien avec le bloc 3 et le dossier (30 min maxi)



Sous-épreuve E33: Travail et communication en équipe pluri professionnelle.

2 situations d'évaluation
dépendantes et dissociées
dans le temps

Compétences évaluées (tout ou partie) :

- 3.1. Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluri professionnelle, dans une posture professionnelle adaptée
- 3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques
- 3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels
- 3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage
- 3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation des nouveaux agents, bénévoles

PFMP: immersions régulières au sein de l'équipe de bio nettoyage (équivalent d'une semaine environ) (Cf. FAQ ministérielle).

Les compétences visées ciblent la « démarche qualité – Prévention des risques » .
Si la qualité peut se décliner au travers de toutes les activités en lien avec les compétences du baccalauréat (accompagnement, soins, entretien...), il faut cependant une implication dans l'équipe de bio nettoyage.



Qu'entendons-nous par dysfonctionnement ?

Il s'agit d'un dysfonctionnement ou une anomalie d'ordre matériel pouvant impacter l'ensemble des activités professionnelles (accompagnement, soins, alimentation, entretien des locaux ...)

Rédaction du dossier par le candidat, à l'aide d'un traitement de texte (6 à 8 pages, annexes non comprises)

- Présentation d'un dysfonctionnement / anomalie identifiée par l'équipe de bio nettoyage et/ou l'élève (origine, modalités de signalement, conséquences possibles, proposition d'actions correctives) ou actions mises en œuvre dans le cadre de la prévention des risques.
- Présentation de l'équipe de bio nettoyage observée (organigramme, rôles, compétences de chacun, planning d'activités, les outils de communication et de signalement d'incidents, exemples d'actions dans un plan de formation...)

Exemples de dysfonctionnements / anomalies:

Evacuations de douches ou WC défailtantes, rupture de stocks de produits d'entretien, problématique liée à un produit d'entretien du sol particulièrement glissant (risque de chutes), besoin en formation sur l'utilisation de nouveaux produits, panne sur un lit médicalisé ...

Axes à développer / outils mobilisables par le candidat:

- *Fiches incidents, protocoles, outils de traçabilité,*
- *Identification des outils de communication internes à l'équipe, fiches de postes de référents, réunion de régulations...*

1

Description d'un dysfonctionnement, une anomalie ou un évènement indésirable observés.

Quelle en est l'origine?

Outils de communication et de signalement :
livrets de rapports d'incidents, etc ...



2

Quelles **conséquences** réelles ou potentielles ?

- pour l'utilisateur, pour la famille, pour les visiteurs, pour le personnel ...
- impact sur l'organisation du travail ...

3

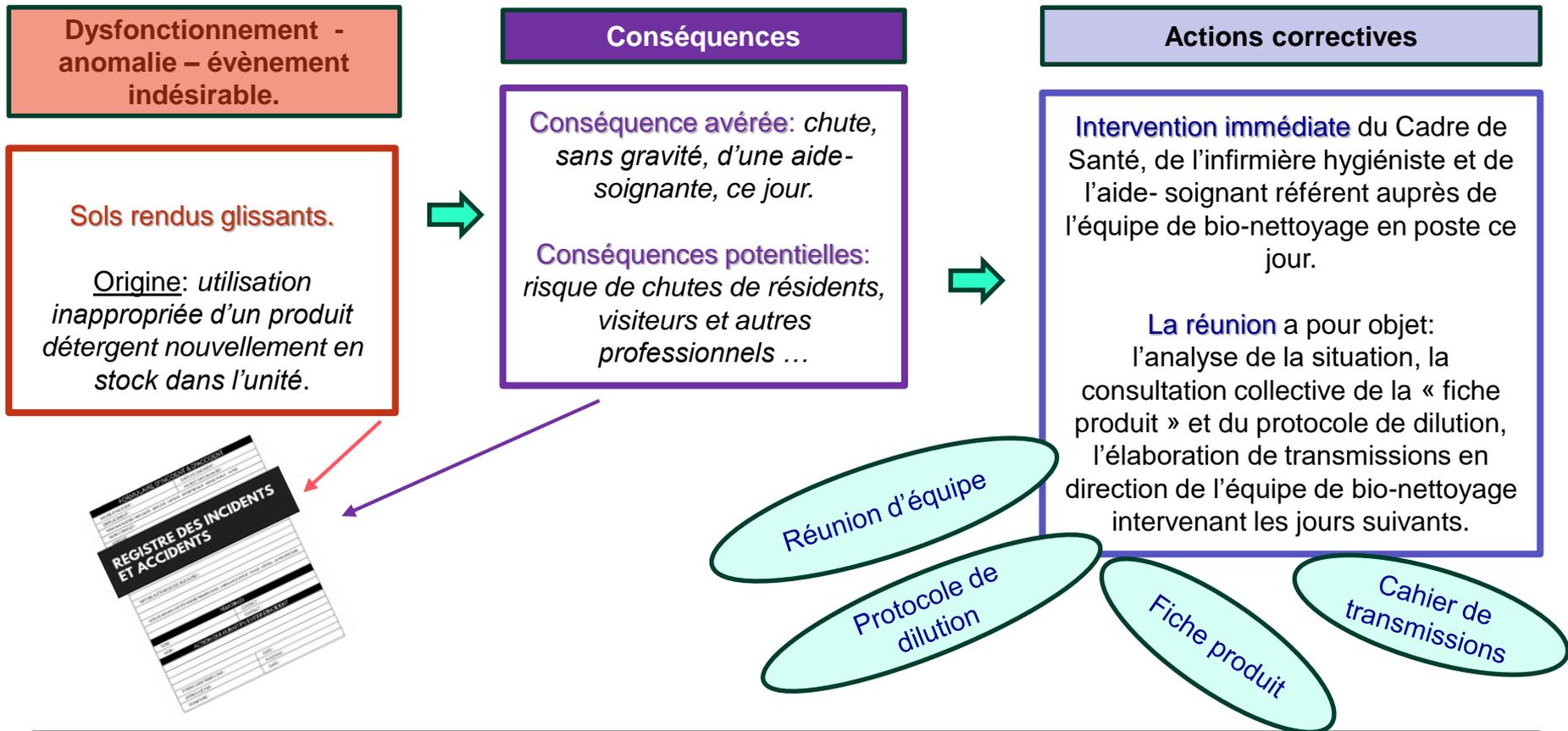
Quelles **actions correctives** envisagées ou mises en œuvre par l'équipe?

Outils de communication internes à l'équipe / aide à la décision :

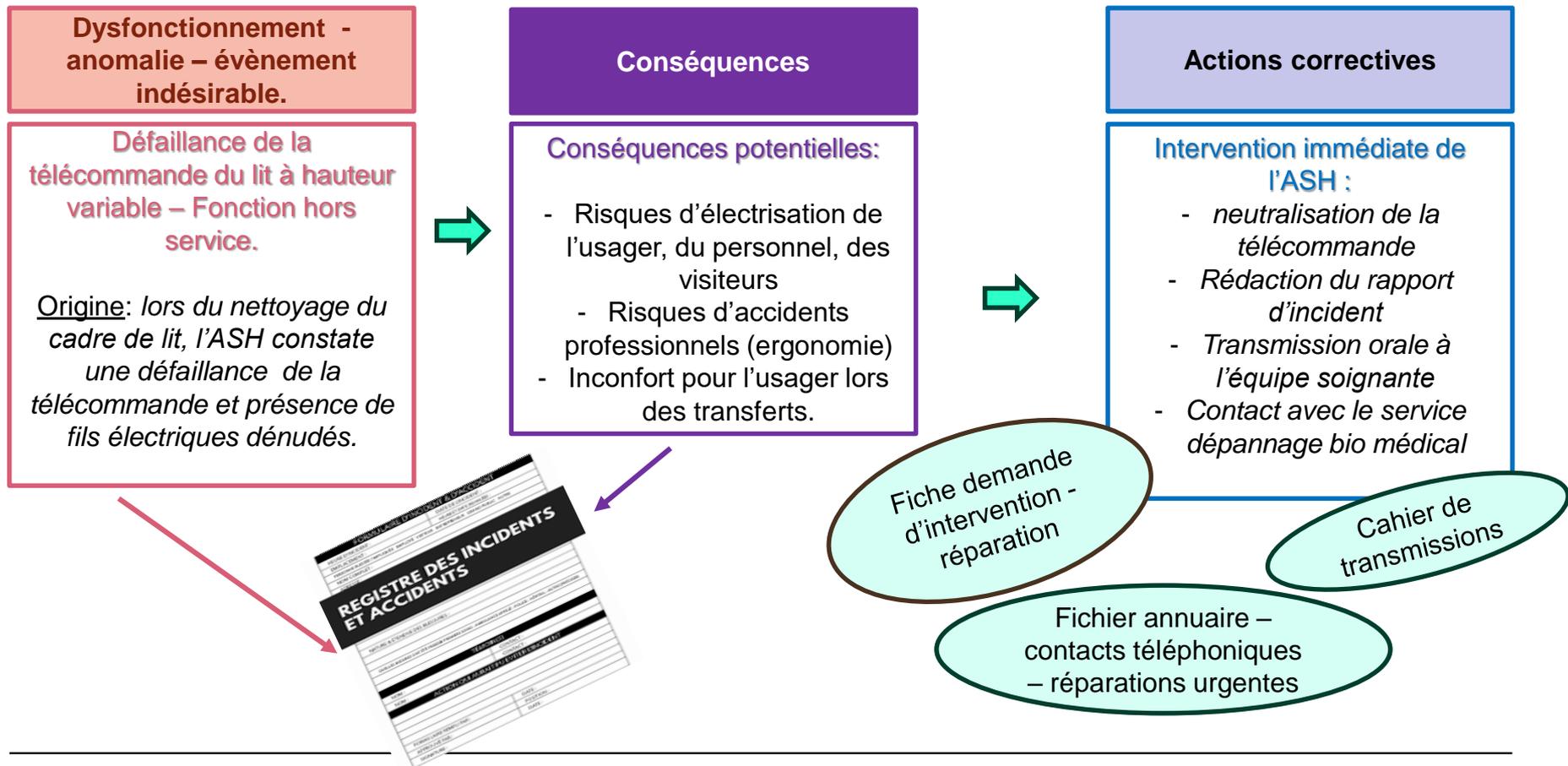
cahier de transmissions – réunions d'équipes / compte-rendu – recueil des bonnes pratiques – recueil de protocoles – classeur des modes d'emploi du matériel spécifique – appel à expert – formations



Exemple – Contexte SSR (espaces collectifs: couloirs et salle de restaurant)



Exemple – Contexte: EHPAD (matériels de soins et d'aide aux transferts)



Evaluation de la sous-épreuve E33:

<p>Commission d'évaluation</p>	<p>La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou un formateur de la spécialité.</p> <p>La situation d'évaluation N°2, en centre de formation, est portée par l'enseignant de spécialité.</p>	
<p>Notation (Cf. grilles)</p>	<p>La proposition de note sur 80 points résulte de:</p>	
	<p>Note du bilan des activités réalisées en PFMP (cotation: 40 points)</p>	<p>Note de la situation d'évaluation N°2, en centre de formation, est déclinée comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du dossier (cotation: 25 points) - Réponses aux questions de savoirs associés du bloc 3 (cotation: 15 points) <p><u>NB</u>: En l'absence de dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note de 0 sera attribuée à cette sous-épreuve.</p>

Points de vigilance

Pour l'épreuve E33:

- Délai de remise du dossier par le candidat: **5 jours** après le dernier jour de PFMP.
- Interrogation écrite possible en fin de classe de 1^{ère} ou début de classe de Terminale (courant septembre).